

Belin-Béliet, le 22 mai 2025

**SYBARVAL**  
Domaine des Colonies  
33510 ANDERNOS

Objet : Avis sur le projet de PCAET

Madame la Présidente,

Par la présente, je vous informe que la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a examiné le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) arrêté du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.

Ce document, élaboré dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et conformément aux articles L.229-26 et R.229-51 et suivants du Code de l'environnement, propose une stratégie cohérente et ambitieuse, en phase avec les objectifs nationaux et européens de neutralité carbone à horizon 2050.

Nous saluons la qualité du diagnostic, la pertinence des orientations stratégiques ainsi que le programme d'actions proposé, élaboré de manière partenariale et en tenant compte du porter à connaissance de l'État.

Aussi, **la Communauté de Communes du Val de l'Eyre émet un avis favorable** sur le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président



**Bruno BUREAU**

Affaire suivie par :  
Christophe RICHARD  
Directeur du service urbanisme  
05 57 12 14 36 – [crichard@valdeleyre.fr](mailto:crichard@valdeleyre.fr)